

## Réunion du conseil – Compte-rendu N°8

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 29 octobre 2014

#### Ordre du Jour :

1. **Approbation du compte-rendu précédent**
2. **Délibération**  
Avis concernant l'enquête publique pour la demande d'autorisation pour l'installation classée (protection de l'environnement) de la Société l'Etoile du Vercors – installée à ST Just de Claix
3. **Questions diverses**

#### Membres présents :

CREACH Yvan, BARTHELEMY Marcel, BLAMBERT Micheline, BOURGEON Chantale, CHETAIL Maurice, CHOURREAU Gisèle, DICO Charles, FEUGIER Karine, FIORDALISI Christine, LAMBERTON Michel, MATRAS Françoise, MEUGNIER Angélique, MEUNIER Christian, MOLARO Patricia, ROLLAND Eric, VIALLE Patrick.

Absent(e)s : MICLO Damien, MURE- RAVAUD Jérôme.

Pouvoir(s) : JEYMOND Astrid pouvoir FIORDALISI Christine.

### **COMPTE-RENDU**

Le Conseil Municipal de Saint-Romans s'est réuni en séance ordinaire le 29 Octobre 2014 sous la présidence de Mr Yvan CREACH, Maire.

**La séance débute à 18h 30**

Secrétaire de séance : MOLARO Patricia

1. **Approbation du compte-rendu précédent**  
Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité
2. **Délibération**  
Avis concernant l'enquête publique pour la demande d'autorisation pour l'installation classée (protection de

l'environnement) de la Société l'Etoile du Vercors – installée à ST Just de Claix

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur le Préfet de l'Isère demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'enquête publique au sujet de l'installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation de la société Etoile du Vercors.
  
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :
  - **Emet un avis favorable à la demande de la société Etoile du Vercors,**
  
  - **Prononce un avis défavorable sur le traitement des effluents de la laiterie par une station d'épuration autonome au vu des risques liés aux nuisances olfactives et sonores avec la présence d'habitations à proximité.**
  
  - **Attire l'attention des autorités administratives sur les importants investissements engagés par le SMABLA (Syndicat Mixte d'Assainissement pour la Bourne et la Lyonne Aval) pour accueillir l'ensemble des effluents des entreprises de la zone agroalimentaire des Loyes à Saint-Just de Claix.**

**Le Conseil Municipal trouve regrettable que la solution de raccordement au SMABLA n'ait pas été retenue.**

### **3. Informations**

- Décision de réunir une commission restauration scolaire présidée par Micheline BLAMBERT.  
Les membres de cette commission seront Françoise MATRAS, Chantale BOURGEON, Christine FIORDALISI, Angélique MEUGNIER, Karine FEUGIER, Damien MICLO, Patricia MOLARO, Maurice CHETAIL, Éric ROLLAND et Yvan CREACH  
=> la délibération pour la création de cette commission sera prise au prochain conseil.

- Décision de réunir une Commission pour l'attribution des subventions aux associations, présidée par Maurice CHETAIL,  
Les membres de cette commission seront Yvan CREACH, Christian MEUNIER, Patrick VIALLE, Micheline BLAMBERT, Gisèle CHOURREAU, Marcel BARTHELEMY, Françoise MATRAS, Charles DICO.  
=> la délibération pour la création de cette commission sera prise au prochain conseil

- Urbanisme :
  - Un vote a été fait en ce qui concerne la diffusion d'un questionnaire aux habitants de La commune pour le Plan Local d'Urbanisme.  
=> 2 votes pour, 1 abstention et 16 contre.
  - Location du local de Mr EMOND pour le vétérinaire  
=> La DDT a donné un avis favorable. Il restera à prévoir des places de parking.
  - Extension de la carrière du bois de Claix : la commission a donné un avis favorable sous certaines conditions => la délibération se prendra au prochain conseil.
- Après concertation des adjoints une demande est faite de repousser le vote du budget au mois de mars.
- Une réunion commission finances est prévue pour le 19 novembre concernant la décision modificative n° 3 du dernier budget.
- Il faut nommer un délégué pour le chemin directeur > la délibération sera prise au prochain conseil municipal.
- Terrain des Condamines : l'habitat dauphinois va faire passer une proposition pour un projet de lotissement.

#### 4. Questions diverses

- La commission communication demande une explication sur le déroulement de la réunion des associations => réponse du

mairie se réunir à la salle des fêtes avec les membres des associations, pour des échanges (dates des manifestations et autres) autour d'une petite collation.

=>La date est fixée au jeudi 27 novembre à 20h

- La Commission communication demande à être informée des dates des inaugurations des expositions qui se passent à la bibliothèque.

**La séance se termine à 20 heures**

**Dates des prochaines réunions et évènements :**

- Réunion commission communication : le 5 novembre à 18h30 à la mairie, salle du conseil.
- Réunion des associations à la salle des fêtes le 27 novembre à 20 heures.
- La cérémonie du 11 novembre commencera à 9h45 et sera suivie par celle de Beauvoir en Royans.

Le Maire  
CREACH YVAN

